Dossier de demande de subvention 2027

NOM de l'association :

.....

La Ville de Colombelles soutient les associations qui participent à la vitalité du territoire et contribuent à l'intérêt local.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la vie associative, la Ville porte une attention particulière à trois grands objectifs :

- Renforcer l'ancrage territorial, l'intérêt local et l'ouverture des actions sur la ville
- Encourager l'utilité sociale et les coopérations
- Favoriser des projets responsables, la diversification des ressources et un usage partagé des moyens publics

Ces objectifs permettent de mieux connaître et apprécier les actions menées par les associations. Ils ne constituent pas un barème et ne déterminent pas automatiquement l'attribution ou le montant d'une subvention.

Ce dossier est à retourner à la Direction de l'Information et de la Valorisation (DIVAP)
Place François Mitterrand – 14460 COLOMBELLES
Ou par mail à elise.ruaud@colombelles.fr

Pour le vendredi 4 décembre 2026

AUCUN RETARD NE SERA ACCEPTÉ

Fiche 1 / **Présentation de votre association**

Nom de l'association :

Activités principales réalisées :

.....

Adresse de son siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Email :.....

Numéro de SIRET :

Adresse de correspondance, si différente du siège :

Code postal : Commune :

Représentant-e légal-e *(personne désignée par les statuts)* :

Nom : Prénom :
Fonction :

Téléphone : Courriel :

Personne chargée de la présente demande de subvention :

Nom : Prénom :

Fonction :
Téléphone : Courriel :

Dans le cas d'une première demande ou d'un changement depuis le dépôt de 2026 :

Date de publication de la création au Journal Officiel : I__I____I__I__I__I__I__I__I

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? ☐ oui ☐ non
Si oui, vous préciserez le(s)quel(s) :

Type d'agrément :	**attribué par**	**en date du :**
.....		
.....		
.....		

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? ☐ ou ☐ non Date de publication au Journal Officiel : I__I_____I__I__I__I__I__I__I

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? ☐ oui ☐ non

Si votre association est à affiliée à une union, une fédération ou un réseau, indiquer le nom complet, *(ne pas utiliser de sigle)* :

.....

Composition du bureau :

Date de la dernière Assemblée Générale :

Modification des statuts ☐ oui ☐ non

Si NON, date de la dernière modification des statuts :

Gouvernance de l'association (bureau, CA, autre)			
Rôle dans l'association	Nom et Prénom	Adresse	Téléphone + adresse e-mail
Président(e)			
Tésorier(ère)			
Secrétaire			
Autres membres du bureau			

Moyens humains

Nombre de bénévoles*	
Dont Colombellois	

Nombre de salariés :	
Dont Colombellois	
Nombre de salariés (en équivalent temps plein travaillé / ETPT[1]) :	
Dont Colombellois	

**Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de votre association, de manière non rémunérée.*

[1] Les ETPT correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents. A titre d'exemple, un agent dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un agent en CDD de 3 mois, travaillant à 80 % correspond à 0,8 * 3/12, soit 0,2 ETPT.

Fiche 2 / **Etat des répartitions des adhérents et cotisations**

Tranches d'âge	0-14 ans				15-29 ans				30-44 ans				45-59 ans				60-74 ans				75 ans et +				
Sections / activités	Colombelles		Hors Colombelles		Colombelles		Hors Colombelles		Colombelles		Hors Colombelles		Colombelles		Hors Colombelles		Colombelles		Hors Colombelles		Colombelles		Hors Colombelles		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
TOTAL																									

Cotisations :

Montant de la cotisation annuelle	de € à €

Proposez-vous :

☐ un tarif préférentiel aux Colombellois
☐ un tarif réduit selon l'âge
☐ un tarif réduit selon les ressources / la situation sociale
☐ un tarif familial
☐ la gratuité dans certaines situations
☐ autre :

Fiche 3 / **Votre demande et les objectifs de la Ville**

Cocher la case correspondant à votre demande :

☐ Subvention annuelle de **fonctionnement**
La subvention contribue à soutenir l'activité courante et le projet associatif dans son ensemble.

☐ Subvention pour un **projet ou une action spécifique**
Cette demande de subvention permet **le soutien d'un projet ponctuel**.
Elle n'est pas obligatoire et ne donne pas droit à l'attribution automatique d'une subvention. Celle-ci est soumise à l'appréciation du projet associatif par la municipalité. Plusieurs demandes de subvention pour projet peuvent être faites en cours d'année pour différents projets non programmés.

Montant demandé à la Ville :

Montant de la subvention sollicitée : €

Subvention accordée par la Ville l'année précédente : €

Si votre demande augmente ou diminue sensiblement par rapport à l'année précédente, pourquoi ?
.....
.....
.....

Présentation de la demande

1 - Si vous sollicitez une subvention de **fonctionnement**

Présentez brièvement les principales activités de votre association pour l'année à venir :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

À quoi le soutien financier de la Ville contribuera-t-il principalement ?
☐ fonctionnement courant

☐ encadrement / emploi

☐ achat de matériel

☐ développement ou maintien des activités

☐ accessibilité des activités / maîtrise des tarifs

☐ autre :

Public principalement concerné (plusieurs réponses possibles)

☐ Enfants (0-10 ans)
☐ Jeunes (11-17 ans)
☐ Adultes (18-59 ans)
☐ Seniors (60 ans et +)
☐ Tout public
☐ Familles
☐ Personnes en situation de handicap

2 - Si vous sollicitez une subvention pour **un projet particulier**

Présentez brièvement l'action ou le projet :

.....
.....
.....

Quels sont ses principaux objectifs ?

.....
.....
.....

Date ou période de réalisation :

.....

Lieu(x) envisagé(s) :

.....

Public bénéficiaire :

Nombre de bénéficiaires estimé :
Dont Colombellois :

Votre association et les objectifs de la Ville

Les questions suivantes concernent l'activité globale de votre association, que votre demande porte sur son fonctionnement général ou sur un projet particulier.

OBJECTIF 1

Renforcer l'ancrage territorial, l'intérêt local et l'ouverture des actions sur la Ville

Comment votre association contribue-t-elle à la vie de Colombelles ?

☐ Activités régulières proposées sur la commune

☐ Actions ouvertes aux non-adhérents

☐ Participation aux événements organisés par la Ville

☐ Actions menées dans les quartiers de la Ville

☐ Actions auprès des écoles ou structures locales

☐ Actions spécifiquement destinées à certains publics colombellois

☐ Participation à des actions portées par d'autres associations

☐ Autre :

En quelques lignes, quel est selon vous le principal apport de votre association pour Colombelles et ses habitants ?

.....
.....
.....

Au cours de l'année écoulée, votre association a-t-elle proposé des actions « hors les murs », c'est-à-dire en dehors de son lieu habituel d'activité et allant à la rencontre d'un public plus large que ses adhérents ?

☐ Oui régulièrement

☐ Oui ponctuellement

☐ Non à ce jour

Si oui, précisez :

.....
.....
.....

OBJECTIF 2

Encourager l'utilité sociale et les coopérations

Par ses activités, votre association contribue-t-elle notamment à :

☐ créer du lien social

☐ favoriser l'accès au sport, à la culture ou aux loisirs

☐ lutter contre l'isolement

☐ favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap

☐ favoriser l'accessibilité financière des activités

☐ favoriser les échanges intergénérationnels

☐ favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes

☐ favoriser la santé et le bien-être

☐ développer l'engagement citoyen et bénévole

☐ autre :

Une action vous paraît particulièrement illustrative ? Présentez-la en quelques lignes :

.....
.....
.....

Votre association travaille-t-elle avec d'autres acteurs ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui :

Partenaires	Action / coopération
Association(s)	
Ecoles / structures jeunesse	
CCAS / structures sociales	
Acteurs économiques	
Autres collectivités / institutions	
Autres	

OBJECTIF 3

Favoriser la diversification des ressources et un usage partagé des moyens publics

La Ville accompagne les associations par l'attribution de subventions mais également par la mise à disposition d'équipements, de matériel et par l'intervention de ses services. L'ensemble de ces soutiens participe à l'accompagnement municipal de la vie associative.
La Ville encourage parallèlement les associations à diversifier leurs ressources et, lorsque leur activité le permet, à rechercher des financements complémentaires.

Quelles ressources mobilisez-vous ?

☐ Cotisations / licences

☐ Participations des usagers

☐ Manifestations / événements

☐ Vente de biens ou services

☐ Autofinancement / fonds propres

☐ Subventions d'autres collectivités

☐ CAF / organismes publics

☐ Dons

☐ Mécénat / sponsoring

☐ Autre :

D'autres financeurs ont-ils été sollicités pour l'activité ou le projet présenté ?

☐ Oui, financements obtenus

☐ Oui, demandes en cours

☐ Non

Si non, précisez brièvement pourquoi :

.....
.....

En complément de la subvention financière demandée, quels autres moyens de la Ville utilisez-vous ou sollicitez-vous pour votre activité ?

☐ Mise à disposition régulière d'une salle ou d'un équipement

Équipement :

Nombre d'heures/semaine :

☐ Mise à disposition ponctuelle de salle(s)

☐ Prêt de matériel

☐ 1 à 2 fois/an ☐ 3 à 5 fois/an ☐ plus de 5 fois/an

☐ Intervention des services municipaux

☐ Soutien en communication

☐ Autre :

Parmi ces moyens, lesquels sont indispensables au fonctionnement de votre association ou à la réalisation de votre projet ?

.....
.....
.....

Pour vos manifestations ou activités, avez-vous recours à la mutualisation avec d'autres associations ou partenaires ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Pas encore, mais cela pourrait être envisagé

Si oui, précisez :

☐ matériel

☐ locaux

☐ transport

☐ bénévoles

☐ achats groupés

☐ autre :

Votre association a-t-elle mis en place certaines pratiques dans son fonctionnement ou ses manifestations ?

☐ réduction et tri des déchets

☐ mutualisation de matériel avec d'autres acteurs

☐ limitation des objets jetables

☐ achats locaux ou responsables

☐ covoiturage / mobilités douces

☐ attention portée aux consommations d'eau et d'énergie

☐ sensibilisation des adhérents

☐ autre :

Fiche 4 / **Eléments financiers**

IMPORTANT :
Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice.
Pour les prévisions N+1, le total des charges doit être égal au total des produits.

Année ou exercice du au

DEPENSES	Dernier exercice clos	Budget prévisionnel n+1	RECETTES	Dernier exercice clos	Budget prévisionnel n+1
60 – Achats			**70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services**		
Achats matières et fournitures			Stages		
Autres fournitures			Manifestations		
			Autres : précisez		
61 - Services extérieurs					
Locations					
Entretien et réparation			**74- Subventions d'exploitation**		
Assurance			Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s) :		
Documentation, abonnements			Conseil régional de Normandie		
Licences			Conseil départemental du Calvados		
62 - Autres services extérieurs			CU de Caen la Mer		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			Commune(s)		
Publicité, publication			Ville de COLOMBELLES		
Déplacements, missions			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)		
Affranchissement, téléphone			L'agence de services et de paiement (emploi aidés)		
Services bancaires, autres			Autres établissements publics		
63 - Impôts et taxes			Autres privées (fondations)		
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes					
64- Charges de personnel					
Rémunération des personnels					
Charges sociales					
Autres charges de personnel					
Formations, stages			**75 - Autres produits de gestion courante**		
65- Autres charges de gestion courante			Cotisations		
66- Charges financières			Dons manuels, legs, mécénat		
67- Charges exceptionnelles			**76 - Produits financiers**		
68- Dotation aux amortissements			**78 - Reprises sur amortissements et provisions**		
TOTAL DES CHARGES			**TOTAL DES RECETTES**		
Excédent prévisionnel (bénéfice)			**Insuffisance prévisionnelle (déficit)**		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (1)					
86- Emplois des contributions volontaires en nature			**87 - Contributions volontaires en nature**		
Secours en nature			Dons en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Prestations					
Personnel bénévole			Bénévolat		
TOTAL DES CHARGES			**TOTAL DES RECETTES**		

Le bilan à indiquer (et les comptes à fournir en pièces justificatives) doivent être les derniers validés en Assemblée Générale.
(1) Les contributions volontaires en nature doivent impérativement être équilibrées en dépenses et en recettes.

Situation financière de l'association à la date de clôture de son compte de résultat :

CAISSE (espèces)	
COMPTES COURANTS	
LIVRETS D'EPARGNE	
AUTRES	
TOTAL DES DISPONIBILITÉS au	

Certifié conforme aux livres comptables *Fait à le//*

Fiche 5 / **Rapport de l'activité détaillé de l'année écoulée**

Actions principales saison 2025-2026	Participants	Dont colombellois	Résultat / bilan en quelques mots

Parmi ces actions, lesquelles ont été réalisées « hors les murs » ou ouvertes à un public plus large que vos adhérents ?

.....
.....
.....

Quelle action ou évolution de la saison écoulée souhaitez-vous particulièrement mettre en avant ?

.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous rencontré une difficulté particulière ?

☐ Non ☐ Oui :

Fiche 6 / **Attestation**

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association,

- certifie exactes et sincères les informations renseignées dans le présent dossier et sollicite auprès de la Ville de Colombelles une subvention d'un montant total de :

..... €

☐ au titre du fonctionnement général de l'association
☐ au titre d'un projet ou d'une action spécifique

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;

- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;

- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

- m'engage, en cas d'attribution, à apposer le logo de la Ville dans le respect de la charte graphique sur tous les supports du projet et sur les évènements soutenus ;

- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association :

Nom du **titulaire du compte** :

Banque :

Domiciliation :

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP

Fait, le à

Signature

ATTENTION

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 4441-6 et 441- 7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Fiche 7 / **Pièces à fournir au dossier**

Pour toutes les associations de façon obligatoire :

1. Le présent formulaire intégralement rempli
2. Un relevé d'identité bancaire (R.I.B), portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET.
3. Les statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire
4. Le bilan financier détaillé approuvé du dernier exercice comptable clos
5. Le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale réalisée
6. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire
7. Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un ou qui sont dans l'obligation de le faire, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153.000 euros de dons ou de subventions
8. Le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques signé

Pour une première demande ou en cas de modification depuis la dernière demande :

1. Les derniers statuts de l'association approuvées en Assemblée Générale
2. La déclaration en Préfecture ou copie du justificatif d'insertion au Journal Officiel
3. La liste des dirigeants (membres du bureau)

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires.
Les informations recueillies dans ce dossier sont traitées par la Ville de Colombelles dans le cadre de l'instruction et du suivi des demandes de subvention. Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles (RGPD), vous disposez de droits sur vos données. Pour les exercer ou pour toute question relative à leur traitement, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données : rgpd@cdg14.fr